

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01543

Numéro SIREN : 834 020 554

Nom ou dénomination : AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2020 sous le numéro de dépôt 159

Désignation de l'entreprise SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENTNéant ☐ *Adresse de l'entreprise LA PLAINE 63300 THIERSNuméro SIRET* 8 3 4 0 2 0 5 5 4 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois* 13Durée de l'exercice précédent* Exercice N clos le
31/12/2018**ACTIF**

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	147 480	042		147 480
	Total I (5)	044	147 480	048		147 480
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	600	070		600
		072	120	074		120
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	2 665	086		2 665
	Charges constatées d'avance *	092	130	094		130
	Total II	096	3 515	098		3 515
Total général (I + II)		110	150 995	112		150 995

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**PASSIF**

				Exercice N NET		1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		30 000		
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		2 079		
	Provisions réglementées	140		423		
	Total I	142		32 503		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		116 685		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		720		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	50			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176		118 491		
Total général (I + II + III)		180		150 995		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		51 201	
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		147 480	
		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2018**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	1 286	
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217		218	7 000	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	8 286
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	1 071	
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 424	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	158	244	283	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		260		
		Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 506	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280		
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294	636	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	423	
			348				
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	367	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	2 079	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 079	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	367		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	2 446
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
	Déficits antérieurs reportables : *					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	2 446	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 150 995 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 080 EUROS.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 12/12/2017 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		147 480		147 480
Total		147 480		147 480
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				147 480

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			147 480	147 480
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			147 480	147 480
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 850 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	600	600	
Autres	120	120	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130	130	
Total	850	850	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 EUROS décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EUROS.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	30 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	30 000	1,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		424		424
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		424		424

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		424		

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 492 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	61 086	9 884	40 124	11 078
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	55 600	55 600		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720	720		
Dettes fiscales et sociales	1 036	1 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50	50		
Produits constatés d'avance				
Total	118 492	67 290	40 124	11 078

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

70 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

8 956

(**) Dont envers les associés

50

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 50 EUROS.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	600
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	42
Total	642

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	130		
Total	130		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 000		7 000
Ventes de marchandises	1 286		1 286
Produits des activités annexes			
TOTAL	8 286		8 286

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	424	
TOTAL	424	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	2 293
Autres engagements donnés	2 293
Total	2 293
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

L'emprunt de 70 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne au cours de l'exercice (capital restant dû au 31/12/2018 : 61 044 €) est garanti par :

- le nantissement des parts sociales de notre filiale EURL Table de Limoges, domiciliée 12-14 Rue de l'Auvergne à Noirétable (43440), à concurrence de 70 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et autres accessoires.

AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : La Plaine - ZI du Felet, 63300 THIERS

834 020 554 RCS CLERMONT-FERRAND

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2019**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 2 079,89 euros de la manière suivante :

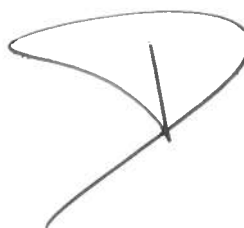
Bénéfice de l'exercice	2 079,89 euros
A la réserve légale	104,00 euros

Solde	1 975,89 euros
Au compte "autres réserves"	1 975,89 euros
qui s'élève ainsi à 1 975,89 euros.	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

Alain BOURGIER





B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAIN &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 €

La Plaine
ZI du Felet
63300 THIERS

R.C.S. Clermont-Ferrand 834 020 554

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom





A l'associé unique de la société AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice d'une durée de 12,5 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 12 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

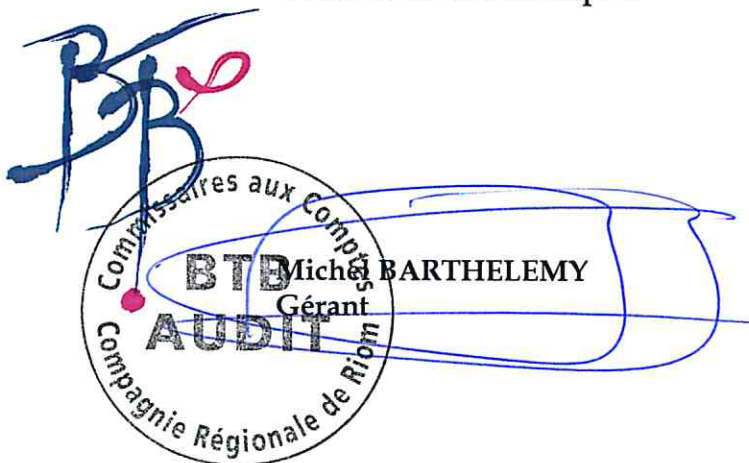
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Romagnat, le 28 juin 2019

Pour la société B.T.B. AUDIT
Commissaires aux comptes



SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**COMPTES ANNUELS****Bilan actif**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	147 480		147 480
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	147 480		147 480
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	600		600
Autres créances	120		120
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	2 665		2 665
Charges constatées d'avance (3)	130		130
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 515		3 515
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	150 995		150 995
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			



Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

31/12/2018	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 080
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 504
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	61 086
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55 650
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720
Dettes fiscales et sociales	1 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	118 492
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	150 995
(1) Dont à plus d'un an (a)	51 202
(1) Dont à moins d'un an (a)	67 290
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



Voir rapport de l'expert comptable

Compte de resultat Services

	du 12/12/17 au 31/12/18 13 mois	%
Production vendue		
Ventes de travaux		
Prestations de services & activité annexes	7 000	84,48
Ventes de marchandises	1 286	15,52
Var. des travaux en cours		
Var. prestations en cours		
Var. produits finis		
Production immobilisée		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	8 286	100,00
Achats de matières premières		
Achats de matières consommables		
Achats de marchandises	1 072	12,94
Frais accessoires d'achats		
Var. Stock de matières premières		
Var. Stock de matières consommables		
Var. Stock de marchandises		
Sous-traitance matériel et travaux		
Transfert de charges		
TOTAL DES ACHATS DIRECTS	1 072	12,94
MARGE SUR MATIERES	7 214	87,06
Salaires de production		
Charges sociales		
Autres coûts de production		
Transfert de charges		
Subvention		
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION		
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	7 214	87,06
Charges externes	3 424	41,32
Transfert de Charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés	283	3,42
Transfert Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Transfert de Charges de personnel		
Subventions d'exploitation		
Cotisations de l'exploitant		
TOTAL	3 707	44,74
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 507	42,33
Autres produits de gestion		
Transfert de Charges d'exploitation		
Reprises sur provisions		

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de resultat Services

	du 12/12/17 au 31/12/18 13 mois	%
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges de gestion	1	0,01
TOTAL		
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 507	42,32
Quote part sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Charges financières	636	7,68
Transfert de Charges financières		
Résultat financier	-636	-7,68
RESULTAT COURANT	2 871	34,64
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	424	5,11
Résultat exceptionnel	-424	-5,11
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	367	4,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 080	25,10



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 150 995 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 080 EUROS.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 12/12/2017 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		147 480		147 480
Total		147 480		147 480
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				147 480

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			147 480	147 480
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TABLE DE LIMOGES 42440 NOIRETABLE	407 785	-29 345	100,00	-109 120
SARL COMPTOIR DE LIMOGES 42440 NOIRETABLE	5 000		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	144 000	144 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 850 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	600	600	
Autres	120	120	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130	130	
Total	850	850	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 EUROS décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EUROS.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	30 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	30 000	1,00

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		424		424
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		424		424
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		424		

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 492 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	61 086	9 884	40 124	11 078
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	55 600	55 600		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720	720		
Dettes fiscales et sociales	1 036	1 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50	50		
Produits constatés d'avance				
Total	118 492	67 290	40 124	11 078
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 956			
(**) Dont envers les associés	50			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 50 EUROS.

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	600
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	42
Total	642

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	130		
Total	130		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 000		7 000
Ventes de marchandises	1 286		1 286
Produits des activités annexes			
TOTAL	8 286		8 286

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice



	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	424	
TOTAL	424	

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	2 293
Autres engagements donnés	2 293
Total	2 293
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



L'emprunt de 70 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne au cours de l'exercice (capital restant dû au 31/12/2018 : 61 044 €) est garanti par :

- le nantissement des parts sociales de notre filiale EURL Table de Limoges, domiciliée 12-14 Rue de l'Auvergne à Noirétable (43440), à concurrence de 70 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et autres accessoires.